

# Honoraire de l'agence CESTAS IMMOBILIER

## Transaction

Honoraires d'agence réduits, inclus dans les prix affichés, à la charge de l'acquéreur, comme suit:

- de 1€ à 99 999€ : honoraires 5000€ TTC
- de 100 000€ à 249 999€ : honoraires 10 000€ TTC
- de 250 000€ et plus : honoraires 4% TTC

## Location simple

Depuis la loi Alur, loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

- pour les location régies par la loi du 06 07 1989 :

### Honoraires à la charge du locataire :

Prestations de visite du preneur, négociation, constitution de son dossier et rédaction de bail, le cas échéant. Ces honoraires sont dus à compter de la réalisation de la prestation. 10€ttc/m<sup>2</sup> maximum en zone tendue.

Autres prestations : réalisation de l'état des lieux d'entrée, dû à la signature de réalisation de la prestation, 3€ttc/m<sup>2</sup> maximum de surface habitable.

### Honoraires à la charge du bailleur : identiques aux honoraires charge locataire

Prestations de visite du preneur, négociation, constitution de son dossier et rédaction de bail, le cas échéant. Ces honoraires sont dus à compter de la réalisation de la prestation.

Autres prestations : prestations de réalisation de l'état des lieux d'entrée, dues à la signature de réalisation de la prestation,

- pour les locations exclues du champ d'application de la loi du 06 07 89 :

*Honoraires charge locataire.*

Médiation – Vivons mieux ensemble

465 avenue de la Libération 54 000 Nancy

[www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr](http://www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr)